BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 516

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

130 472 285 RCS Toulouse.
HWP.
Forme : Société par actions simplifiée.
Nom commercial : HOP'S WINE POINT.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 2, chemin de la Val Priout, 31450 Ayguesvives.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 500000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Bar à bières, vente à consommer sur place ou à emporter de toutes boissons.
Enseigne : HOP'S WINE POINT.
Adresse : 3, impasse Palayre, 31100 Toulouse.
Précédent propriétaire : 827 975 665 RCS Toulouse. **LJBT.**
A dater du : 24 septembre 2026.
Date d'effet : 12 octobre 2026.
Date de commencement d'activité : 12 octobre 2026.
Publication légale : Opinion indépendante *du* 28 octobre 2026.
Oppositions : La société Athemys, société d'avocats représentée par Maître Eric Dardenne 7 rue de Metz 31000 Toulouse pour la validité..
Commentaires : Par acte sous seing privé en date du 12/10/2026, enregistré le 21/10/2026, auprès du Service départemental de l'enregistrement de TOULOUSE, dossier n°2026 00030770, référence n°3104P61 2026 A 03914, LJBT Société par Actions Simplifiée au capital de 220000 € située 3 IMPASSE PALAYRE 31100 TOULOUSE immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 827975665 a cédé à HWP Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 € située 2 CHEMIN DE LA VAL PRIOUT 31450 AYGUESVIVES immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 130472285, le fonds de commerce de Bar à bières, vente à consommer sur place ou à emporter de toutes boissons, sis et exploité au 3 Impasse Palayre 31100 TOULOUSE. L'entrée en jouissance a été fixée au 12/10/2026. La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 500 000 € s'appliquant aux éléments corporels pour 120 000 € et aux éléments incorporels pour 380 000 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et la correspondance : La société ATHEMYS, société d'avocats

représentée par Maître Eric DARDENNE, avocat au barreau de TOULOUSE, domiciliée en cette qualité 27 rue de Metz - 31000 TOULOUSE.

